

**Réunion du jeudi 17 novembre 2016 à 20h 15 sous la présidence de  
M. Jean-Gabriel MASSON, Maire**

Excusé : Bernard Fruleux (procuration donnée)

✓ **Validation Convention Association « le Temps de Lire »**

Présentation de la convention entre l'association « Le Temps de Lire » et la commune de Fromelles.

Le conseil souhaite que les salles de la médiathèque puissent servir en dehors des heures sous la responsabilité de référents des autres associations.

La convention est jointe en annexe.

Accord à l'unanimité.

La première permanence aura lieu le 14 décembre et les portes ouvertes le 18 décembre. L'inauguration officielle est prévue en 2017.

✓ **Point travaux (mairie et médiathèque)**

La réception des travaux Mairie est prévue fin du mois. Ils restent à ce jour des réserves qui devront être levées dans les 3 mois qui suivent la réception.

L'aménagement par les agents communaux de la 2<sup>ème</sup> salle de la médiathèque a commencé. L'aménagement extérieur sera fait en 2017, dans l'attente de l'obtention de la subvention « Bourg et villages » du département du Nord.

✓ **Choix de l'organisme instructeur pour les autorisations d'urbanisme**

Le maire propose de conventionner avec le Sivom Alliance Nord Ouest pour la compétence « Instruction des autorisations d'urbanisme ».

Les instructions ne pourront être traitées au sein de la commune faute de temps et cela nécessite une expertise pointue en urbanisme.

Le choix du SIVOM Nord Ouest s'est fait de par leur capacité à recevoir le public en amont du montage des dossiers et la connaissance par les agents déjà présents des dossiers précédents instruits au sein de la commune.

Le coût par acte de type 'permis de construire' (coefficient 1) est de 256 € (240 e à la MEL). Les charges à verser se calcul en fonction du nombre de dossiers instruits sur les 3 dernières années.

La convention de prestation de services est lue en séance

A l'unanimité, le conseil donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la convention de prestation de services avec le SIVOM Alliance Nord-Ouest et décide d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts au Budget.

- ✓ **Révision PLU** : relance procédure, débat d'orientation générale et opportunité Plan local de Publicité

Il est proposé de relancer la procédure de révision générale du PLU. Le document de procédure PLU et le compte-rendu du débat d'orientation générale du PADD est annexé à ce compte-rendu du conseil municipal.

Le conseil municipal approuve le lancement de la révision générale du PLU à l'unanimité et les orientations générales du débat du PADD.

La MEL reprend la compétence de révision de notre PLU communal dès 2017

Monsieur le maire interroge le conseil sur l'opportunité de créer un règlement local de publicité. Le conseil trouve un intérêt à sa mise en place et demande à ce qu'il puisse être lancé lors de la prochaine réunion de conseil en décembre 2016.

- ✓ **Divers (Foulées des Weppes 2017, Demande d'un nouvel emplacement d'un distributeur de fruits et légumes...)**

#### **Foulée des Weppes.**

Suite à la fin de la CC Weppes, l'association « Bouge en Weppes » de Radinghem-en-Weppes se propose de reprendre l'organisation avec le soutien logistique et financier des 5 communes.

Il est demandé de prendre en charge le budget de la CC Weppes répartis entre les 5 communes, soit 2500 € qui s'ajoute aux 500 € de subvention déjà versée par commune chaque année, soit un total maximum de 3000 € pour Fromelles.

Avant de prendre une décision, le conseil municipal souhaite avoir pls de précision sur le budget.

#### **Demande d'un nouvel emplacement d'un distributeur de fruits et légumes**

Mr Pollet est venu faire la présentation de son projet et resollicite le conseil pour un nouvel emplacement sur le domaine public, suite au refus du conseil d'allouer une place sur le parking de la mairie.

Au vu de l'heure tardive et de l'absence de consensus, le conseil souhaite reporter sa décision à la réunion suivante.

*23h30*